

Présidence

JEUDI 21 JANVIER 2010

AUDIENCE DE M. PIE NTAVYOHANYUMA, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

Le Président de la Chambre a reçu en audience M. Pie Ntavyohanyuma, Président de l'Assemblée nationale de la République du Burundi le 21 janvier 2010.

Le Président de l'Assemblée nationale du Burundi souligne que les prochaines échéances électorales sont prévues de mai à la fin août en 2010. Le Président de la République, les députés, les conseillers communaux et les conseillers de colline seront élus au suffrage universel direct.

Le Président de la Chambre confirme que la Chambre délèguera des observateurs aux différentes élections prévues en 2010, sous l'égide de la Commission européenne ou d'AWEPA.



Plus de quarante partis politiques se présenteront dans les différentes élections dont l'organisation est assurée par une commission électorale nationale indépendante (CENI).

Le code électoral a été approuvé par l'Assemblée nationale.

Actuellement, il y a six partis politiques représentés à l'Assemblée parmi lesquels le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Forces pour la Défense de la Démocratie), ancien mouvement rebelle qui a remporté les élections législatives de 2005, dispose de 66 des 118 sièges que compte l'Assemblée.

Le FNL (Forces Nationales de Libération), cet ex-mouvement rebelle, après plusieurs années de négociation, a finalement abandonné la lutte armée et s'est transformé en parti politique à part entière en avril 2009.

Le Président Ntavyohanyuma rappelle les excellents résultats obtenus dans le cadre du projet de soutien au Parlement du Burundi mis en œuvre par la Chambre et le Sénat en collaboration avec la Coopération Technique belge, qui finance le projet.

Le projet qui a été initié en décembre 2006 et qui viendra à échéance le 5 juin 2010, a permis grâce à de nombreuses missions d'étude bilatérales de renforcer les capacités techniques et le processus de la démocratisation du Parlement burundais.

Le Président de l'Assemblée nationale du Burundi demande la prolongation du projet de soutien au Parlement du Burundi au-delà du 5 juin 2010.

Il estime que d'importantes réformes ont été entreprises par M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi dans le cadre du développement de l'enseignement, dans le secteur social et des soins de santé et dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

Il rappelle que le Président burundais avait demandé le soutien du Parlement fédéral lors de son entretien avec les Présidents de la Chambre et du Sénat le 22 octobre 2009 en vue d'accroître les subsides octroyés par la coopération au développement à la République du Burundi.

Le Président de la Chambre confirme que cette demande a été prise en compte lors de l'élaboration du budget annuel de l'État qui a récemment été voté par la Chambre.

Enfin, le Président de l'Assemblée nationale du Burundi demande le soutien de la Chambre en vue de l'octroi de subsides des autorités belges à l'organisation de la Conférence régionale des Présidents des Parlements des pays des Grands Lacs dans le cadre de la CEPGL (Communauté économique des Pays des Grands Lacs) qui se déroule chaque année alternativement dans la capitale du Burundi, du Rwanda ou du Congo.